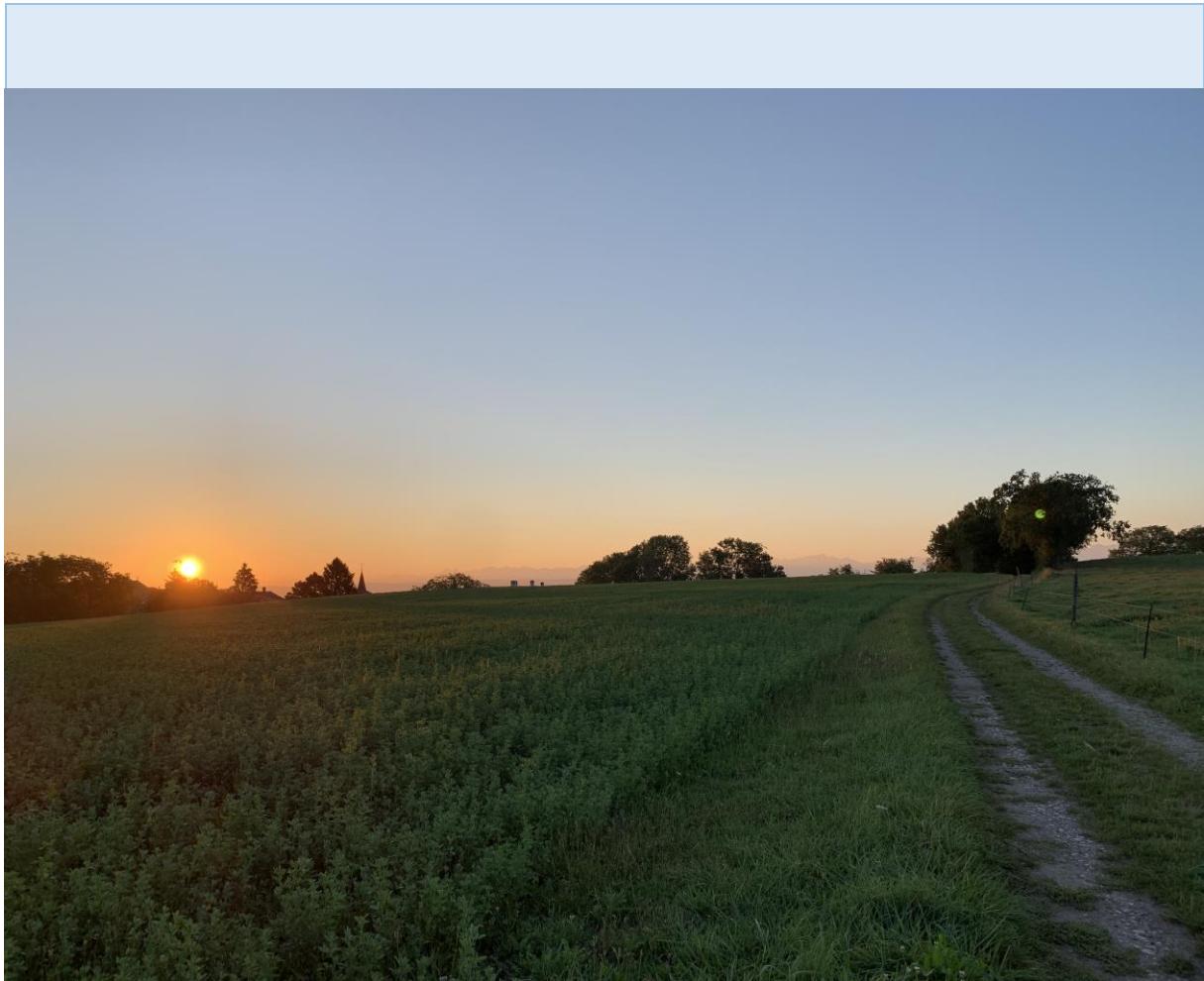




COMMUNE DE CUARNENS

RAPPORT DE GESTION

2021



© Laetitia Rochat

Index des abréviations

AdCV	Association des communes vaudoises
AF	Améliorations foncières
AIPCV	Association intercommunale de la piscine et du camping de La Venoge
AJERCO	Accueil de jour des enfants de la région de Cossonay
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay, Aubonne et Morges
ASICOVV	Association scolaire intercommunale Cossonay Veyron Venoge
ASICoPe	Association scolaire intercommunale Cossonay-Penthalaz
ASPIC	Association intercommunale de la piscines des Chavannes
CAMAC	Centrale des autorisations en matière de constructions
CFF	Chemins de Fer Fédéraux
CMS	Centre médico-social
eHnv	Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois
EHVV	régionalisation de l'Epuration Haute Venoge-Veyron
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire du Canton de Vaud
ORPC	Office régional de la protection civile
POCAMA	Portail cantonal des manifestations
SAPJV	Société des Autotransporteurs du Pied du Jura Vaudois
SDIS	Service départemental d'incendie et de secours
SODEFOR	Société de développement des forêts
STEP	Station d'épuration
UCV	Union des communes vaudoises

Table des matières

Index des abréviations.....	2
Table des matières	3
Préavis municipal.....	4
Conseil Général	5
Municipalité.....	8
Partie 1 : Administration générale - Finances - Cultes - Police - Urbanisme, environnement, développement durable, énergie	10
Administration générale.....	10
Greffé municipal.....	11
Finances.....	11
Cultes.....	12
Sécurité publique	12
Contrôle des habitants et bureau des étrangers	13
Partie 2 : Domaines - Routes - Cours d'eau et berge - Services industriels - Eaux intercommunales ..	16
Routes.....	16
Cours d'eau et berges.....	16
Services industriels.....	17
Eclairage public.....	17
Eaux intercommunales.....	17
Partie 3 : Police des constructions - Gestion des déchets – Espaces verts - Défenses	18
Police des constructions.....	18
Gestion des déchets	18
Espaces verts - cimetière	21
Protection civile.....	21
Défense contre l'incendie.....	21
Partie 4 : Bâtiments communaux - Politique des sports - Sociétés locales.....	22
Bâtiments communaux	22
Manifestations.....	23
Politique des sports	24
Partie 5 : Sécurité sociale – Instruction publique - Forêts.....	25
Sécurité sociale.....	25
Forêts.....	26
Instruction publique	27
Organismes intercommunaux et relations extérieures	27
Conclusion	28

Préavis municipal



Cuarnens, le 26 avril 2022

Municipalité de Cuarnens

PREAVIS MUNICIPAL No 03/2022

Rapport de gestion 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et à l'article 87 du règlement du Conseil général de Cuarnens du 10 décembre 2015, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion de l'année 2021.

Les chiffres entre parenthèses sont les chiffres de 2020.

Les comptes annotés sont déposés séparément.



© Denise Gaillard

Municipalité législature 2021-2026

De gauche à droite : Laurence Peytregnet, Jean-Daniel Staub, Frédéric Chappuis, René Jomini et Nathalie Marcuard

Conseil Général

Composition

Bureau & commissions

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Président

Monsieur Olivier Chappuis

Vice-président

Monsieur Raphaël Goy

Secrétaire

Madame Sabine Burnier

Scrutateurs

Monsieur David Jenny

Monsieur Gérard Philibert

Scrutateurs suppléants

Monsieur Gilles Peytregnet

Monsieur Nicolas Chappuis

Commission de gestion et des finances

Monsieur Stéphane Rochat

Monsieur Florian Chapalay

Monsieur Etienne Chappuis

Madame Pauline Rime

Monsieur Alain Peneveyre

Membres suppléants

Monsieur Jean-Marc Cloux

Monsieur René Jomini

Commission de recours

Monsieur Bernard Wulliens

Monsieur Michel Delacrétaz

Madame Annelise Chappuis

Membre suppléant

Monsieur Christophe Chappuis

ASICoVV

Déléguee au Conseil scolaire intercommunal :

Madame Anick Mariller

Piscine des Chavannes (Cossonay)

Délégue au Conseil intercommunal :

Monsieur Raphaël Morel

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Président

Monsieur Olivier Chappuis

Vice-président

Monsieur Raphaël Goy

Secrétaire

Madame Sabine Burnier

Scrutateurs

Monsieur Gilles Peytregnet

Monsieur Nicolas Chappuis

Scrutateurs suppléants

Madame Catherine Bachmann

Madame Corinne Porchet

Commission de gestion et des finances

Monsieur Florian Chapalay

Monsieur Etienne Chappuis

Madame Pauline Rime

Monsieur Alain Peneveyre

Monsieur Jean-Marc Cloux

Membres suppléants

Monsieur Julien Bovet

Monsieur Eric Niedergang

Commission de recours

Monsieur Bernard Wulliens

Monsieur Michel Delacrétaz

Monsieur Christophe Chappuis

Membre suppléant

Monsieur Peter Weilenmann

ASICoVV

Déléguee au Conseil scolaire intercommunal :

Madame Anick Mariller

ASICoPe

Délégue au Conseil scolaire intercommunal :

Monsieur Serge Clément

Piscine des Chavannes (Cossonay)

Délégue au Conseil intercommunal :

Monsieur Raphaël Morel

Les commissions ad hoc suivantes ont été créées :

Pour l'étude du règlement de police	M. Philippe Duperrex Mme Marie Galley M. Daniel Clément M. Michel Bachmann M. Michel Delacréta
Pour l'étude du règlement du personnel communal	Mme Christiane Chappuis Mme Anne Siegler M. Juan Vazquez

Pour l'étude des statuts de la future épuration de la Haute-Venoge et du Veyron (EHVV) :

M. Serge Clément
Mme Sandrine Chaillet
M. Walter Hürlimann

A l'appel de la dernière séance 2021, le Conseil général comptait 72 (86)* conseillères et conseillers.

* (entre parenthèses) = chiffres 2020

Séances du Conseil général

Séance du 29 mars 2021

Préavis n° 01-2021	Demande d'un crédit de CHF 670'000.- pour le changement de la chaudière du chauffage à distance (CAD) et la rénovation du sous-sol du collège (complément au préavis 09/2020)
Préavis n° 02-2021	Demande d'un crédit de CHF 370'000.- pour l'acquisition du bâtiment ECA no 84 et de la parcelle 104, propriété de Luc Chappuis

Séance du 17 juin 2021

Préavis n° 03-2021	Adoption d'un nouveau règlement général de police (RGP) – Retiré
Préavis n° 04-2021	Adoption d'un règlement des sépultures et du cimetière
Préavis n° 05-2021	Rapport de gestion 2020
Préavis n° 06-2021	Comptes de fonctionnement et d'investissements 2020

Séance du 9 décembre 2021

Préavis n° 07-2021	Délégation de compétences à la Municipalité – Législature 2021-2026
Préavis n° 08-2021	Demande de crédits complémentaires au budget 2021
Préavis n° 09-2021	Budget 2022
Préavis n° 10-2021	Fixation du plafond d'endettement – Législature 2021-2026
Préavis n° 11-2021	Adoption d'un nouveau règlement général de police (RGP)

Votations

7 mars 2021, élections communales 2021

7 mars 2021, votations fédérales

- « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »
- « Services d'identification électronique (LSIE) »
- « Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie »

13 juin 2021, votations fédérales

- « Pour une eau potable propre et une alimentation saine »
- « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »
- « Loi COVID-19 »
- « Loi sur le CO2 »
- « Mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) »

26 septembre 2021, votations fédérales

- « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »
- « Mariage pour tous »

28 novembre 2021, votations fédérales

- « Initiative sur les soins infirmiers »
- « Initiative sur la justice »
- « Loi COVID-19 »

Municipalité

Répartition des dicastères

Législature 2016-2021

Frédéric Chappuis, Syndic

(suppléante : Denise Gaillard)

Dicastères :

Administration générale - Finances - Cultes - Sécurité publique - Services industriels (urbanisme, environnement, développement durable, énergie)

Délégations :

UCV, AdCV, Arcam, Sapjv

Denise Gaillard, Vice-syndique

(suppléante : Laurence Peytregnet)

Dicastères :

Police des constructions - Gestion des déchets - Instruction publique - Protection civile - Affaires militaires

Délégations :

Valorsa, Cridec, Asicovv, Asicope, Ajerco, ASPIC, ORPC Morges

Laurence Peytregnet, Conseillère municipale

(suppléante : Denise Gaillard)

Dicastères :

Sécurité sociale - Parcs et promenades - Cimetière - Cours d'eau et berges - Forêts

Délégations :

Arasmac, Ajerco, Asicovv, Boipac, Sodefor, La Forestière, Réseau Santé Nord Broye, eHnv

Jean-Luc Merminod, Conseiller municipal

(suppléant : Jean-Daniel Staub)

Dicastères :

Bâtiments communaux - Police sanitaire - Autorisations de manifestations - Politique des sports - Sociétés locales

Délégation :

AIPCV

Jean-Daniel Staub, Conseiller municipal

(suppléant : Jean-Luc Merminod)

Dicastères :

Domaines - Routes - Défense contre l'incendie - Services industriels - Eaux intercommunales

Délégations :

SDIS Région Venoge, Téléski de l'Abbaye, Romande Energie

Renouvellement des Autorités communales

Les Autorités communales vaudoises ont été intégralement renouvelées en 2021 pour une durée de 5 ans. Les 5 sièges ont été repourvus le dimanche 7 mars 2021.

Législature 2021-2026

Frédéric Chappuis, Syndic

(Suppléant : Jean-Daniel Staub)

Dicastères :

Administration générale - Finances - Cultes - Police - urbanisme, environnement, développement durable, énergie

Délégations :

UCV, AdCV, Arcam, Sapjv

Jean-Daniel Staub, Vice-syndic

(Suppléante : Nathalie Marcuard)

Dicastères :

Domaines - Routes - Cours d'eau et berges - Services industriels - Eaux intercommunales

Délégations :

Téléski de l'Abbaye, Romande Energie

René Jomini, Conseiller municipal

(Suppléant : Laurence Peytregnet)

Dicastères :

Police des constructions - Gestion des déchets - Espaces verts - Défenses

Délégations :

Valorsa, Cridec, SDIS Région Venoge, ORPC Morges

Nathalie Marcuard, Conseillère municipale

(Suppléant : Jean-Daniel Staub)

Dicastères :

Bâtiments communaux - Politique des sports - Sociétés locales

Délégation :

AIPCV, ASPIC

Laurence Peytregnet, Conseillère municipale

(Suppléant : René Jomini)

Dicastères :

Sécurité sociale - Instruction publique - Forêts

Délégations :

Arasmac, Ajerco, Asicovv, Asicope, Boipac, Sodefor, La Forestière, Le Triage, Réseau Santé Nord Broye, eHnv

Activités

Nombre de séances ordinaires de Municipalité en 2021 : 39 (41)

Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2021 : 747 (753)

Partie 1 : Administration générale - Finances - Cultes - Police - Urbanisme, environnement, développement durable, énergie

M. Frédéric Chappuis

Administration générale

Personnel communal

Effectif du personnel au 31.12.2021

L'effectif du personnel, hors Municipalité, au 31 décembre 2021 est de 16 personnes et représente l'équivalent de 3.89 postes à plein temps.

Le service de la conciergerie du Collège accueille chaque été un/e étudiant/e pour les nettoyages des classes et des espaces communs pour une durée de deux semaines.

Mutations du personnel enregistrées en 2021

Engagement

11.10	Sandra Neuschwander, femme de ménage
01.12	Nathalie Araujo de Sá, femme de ménage
04.12	Mallaury Burnier, surveillante de la cantine scolaire

Départ

30.11	Elisa Carli, surveillante de la cantine scolaire
-------	--

Formation continue

La Municipalité est favorable au développement des performances au sein de notre Commune. Des formations spécifiques « métiers » sont régulièrement suivies tout au long de l'année par les employés et par les Municipaux.

Soirée du personnel et membres du bureau du Conseil général

Le 3 décembre 2021, la traditionnelle soirée du personnel et membres du bureau du Conseil général a eu lieu à la Grande Salle de l'Hôtel de France. La Municipalité in corpore a accueilli 32 personnes.

Informatique

La majeure partie des activités liées à l'informatique est externalisée auprès de prestataires privés.

Hébergement

L'hébergement des programmes et des données est assuré par notre fournisseur OFISA Informatique-BDI Communes. Ils sont placés dans un datacenter de Berne. Les accès Internet sont fournis par Swisscom.

Parc informatique

La Commune de Cuarnens recense cinq portables, dont deux munis d'une station d'accueil pour le greffe municipal et la bourse. Le troisième est destiné à la secrétaire du Conseil général, le quatrième à la Municipalité et le dernier à l'employé communal.

Bibliothèque municipale

La première note de la présence d'une bibliothèque communale date du 15 novembre 1884. Il s'agit d'une demande pour des étagères et d'une demande de subsides, de CHF 30.- à CHF 40.-/année.

La liste des livres a été régulièrement épurée et reclassée. Raison pour laquelle durant l'été 2021, les rayonnages, les livres et le local se situant au collège ont été nettoyés et dépoussiérés. Le listage a été remis à jour avec quelques précisions supplémentaires. Les livres les plus récents se trouvent au bureau communal. Toutes les listes sont disponibles sur le site Internet de la Commune ou auprès de la bibliothécaire.

Cette dernière assure le prêt des livres durant les heures d'ouverture définies par un planning affiché au pilier public, inscrit sur le site internet de la Commune et publié dans le calendrier communal. La cotisation annuelle s'élève à CHF 20.-/personne. Elle est destinée à renouveler le catalogue des livres.



Greffé municipal

Naturalisation

Aucune demande de naturalisation n'a été déposée. En revanche, un citoyen a obtenu la nationalité suisse en 2021.

Certificat de bonnes mœurs

La Municipalité a délivré un (1) certificat de bonnes mœurs en 2021.

Gestion des archives

La Commune a mandaté une entreprise spécialisée en archivage afin de gérer et d'organiser ses archives communales. Elles ont été épurées et triées dès le début des années 1970 jusqu'à ce jour ; ce qui représente un travail de 221 heures.

Nous vous présentons quelques chiffres issus des statistiques :

- 800 litres de documents éliminés,
- 122 classeurs, 49 dossiers suspendus et 18 boîtes traités,
- 405 dossiers de constructions saisis.

Le travail se poursuivra en 2022.

Règlement

Le règlement communal des sépultures et du cimetière est entré en vigueur le 31.08.2021 (Préavis 04/2021).

Finances

Service des finances

Les commentaires spécifiques au Service des finances sont directement décrits dans le préavis 04-2022 « Comptes de fonctionnement et d'investissements 2021 ».

Préavis clôts en 2021

Préavis 12/2019

Demande d'un crédit de CHF 38'000.00 pour l'établissement d'une étude de faisabilité en vue du changement de la chaudière du chauffage à distance (CAD)

Montant accordé	38'000.00	100.00%
Montant utilisé	26'677.55	70.20%
Résultat positif CHF 11'322.45	11'322.45	29.80%

Amortissement par un prélèvement au fonds de renouvellement de la chaudière du collège CHF 26'677.55.

Cultes

Paroisse protestante

La paroisse Veyron-Venoge est composée des villages de Chavannes-le-Veyron, Cuarnens, La Coudre, L'Isle, Mauraz, Moiry, Montricher, Mont-la-Ville et Villars-Bozon.

Elle est représentée par :

- Monsieur Alain Feuz, diacre
- Monsieur Fabrice Sirey, président du Conseil

La tabelle des cultes est régulièrement affichée au pilier.

Paroisse catholique

La paroisse Saints Pierre et Paul de Cossonay compte 24 communes. Elle s'étend de Pompaples au nord, à Gollion au sud, de Daillens à l'est, à Montricher à l'ouest.

Elle est représentée par :

- Monsieur Jean Burin des Roziers, Curé
- Monsieur Michel Rossi, président du Conseil

Sécurité publique

Répondant communal

L'adjudant Philippe Hofstetter, Chef de Poste de la Gendarmerie de Cossonay, est le répondant pour la Commune de Cuarnens.

A ce jour, la synthèse cantonale de la main-courante 2021 n'a pas pu être présentée à la Municipalité. Toutefois, la Commune de Cuarnens reste une Commune sûre avec 24 (17) événements annoncés sur le territoire communal.

Contrôle Radar

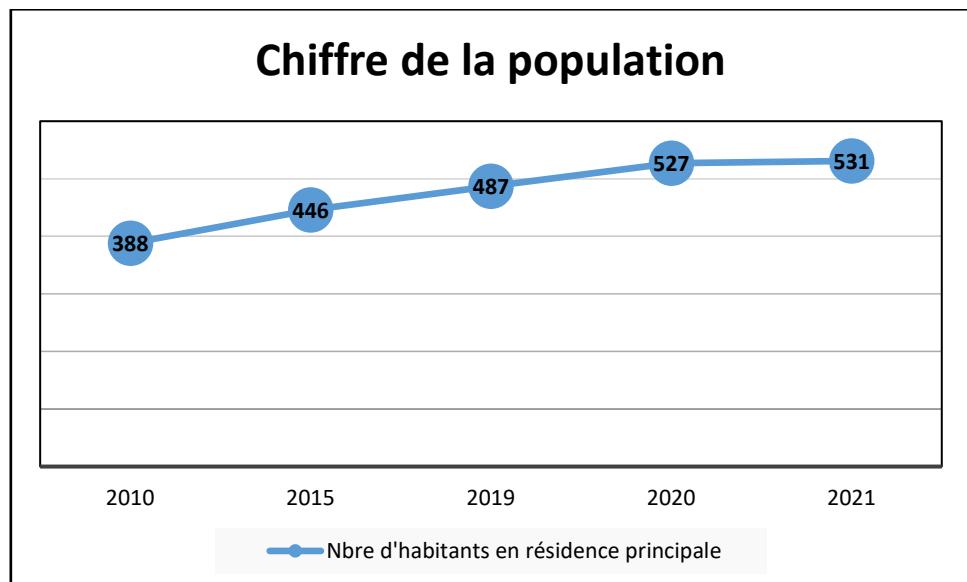
Quatre contrôles ont été effectués les 22 mars, 22 avril, 13 décembre et 6 décembre 2021. 503 véhicules ont été contrôlés et 4 conducteurs ont été dénoncés.

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Chiffre de la population

Le chiffre officiel de la population au 31 décembre 2021 s'élève à 540 (535) personnes, dont 9 (8) résidents secondaires, soit un total de 531 (527) habitants en résidence principale.

Evolution de la population ces dernières années :

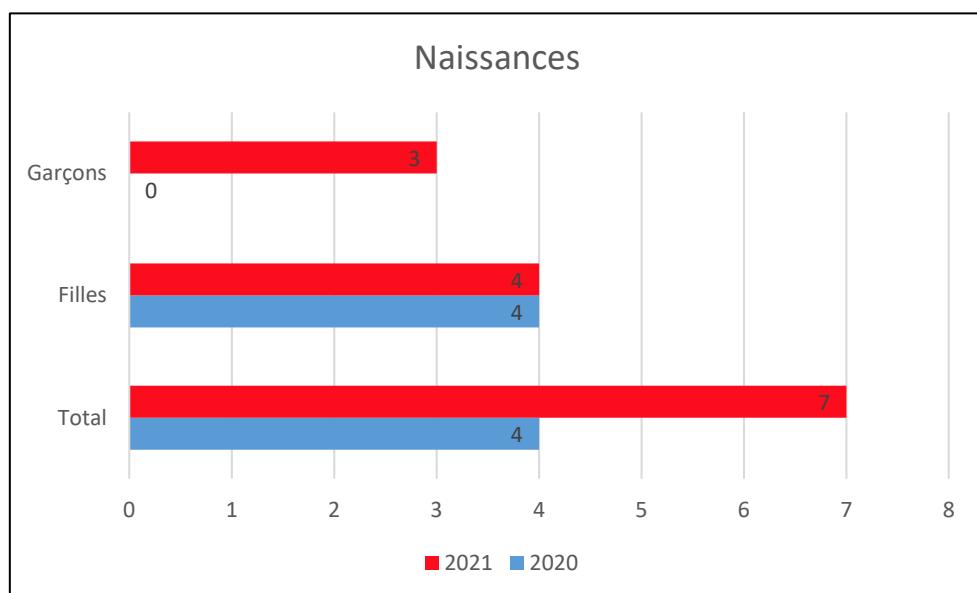


Etat civil

Jubilaires / nonagénaires

En 2021, il y n'a pas eu de nonagénaire à Cuarnens (2 en 2020).

Naissances



Décès

Cuarnens a eu le regret d'enregistrer un (4) décès.

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le service de la voirie et le service du contrôle des habitants.

Registre des chiens

La tenue à jour du registre des chiens comprend la gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaires. Une fois par année, les données sont transmises à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (CHF 80.-/chien) et de l'impôt cantonal (CHF 100.-/chien).

Au 31 décembre 2021, la Commune recense un total de 49 (62) chiens appartenant à 39 (49) propriétaires différents. Les propriétaires de chiens de service ainsi que les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et du revenu d'insertion sont exonérés de l'impôt sur les chiens. Pour Cuarnens, cela représente 1 (1) détenteurs.

Taxes de séjour

Dès le 1^{er} janvier 2018, la Municipalité a délégué la perception de la taxe de séjour à l'ARCAM.

La taxe régionale de séjour est basée sur le règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur la résidence secondaire adopté par le Conseil d'Etat le 15 décembre 2010.

Cartes d'identité

25 (23) cartes d'identité ont été établies pour l'année 2021, soit :

- Adultes : 14 (14)
- Enfants : 11 (9)

Abonnements CFF

Toute personne domiciliée à Cossonay, Chavannes-le-Veyron, La Chaux, Cottens, Cuarnens, Dizy, Gollion, Grancy, Mont-la-Ville, Senarcens et Vullierens peut commander une carte au prix de CHF 40.-. Un total de 4 cartes par jour est à disposition auprès de l'administration communale de Cossonay. Elles peuvent être réservées directement sur le site internet de la Commune de Cossonay.

Voici le décompte annuel 2021 pour la Commune de Cuarnens :

Commune	Année 2021	
	Quantité	Francs
Cuarnens	48 (43)	1'920.- (1'720.-)
Total des cartes vendues	1'189 (1'000)	44'975.- (38'085.-)

Le coût d'achat de ces cartes étant de CHF 56'000.-, ce résultat représente un déficit de CHF 11'025.- (CHF 17'915.-). Cette somme est répartie proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune. Pour Cuarnens, le déficit 2021 s'élève à CHF 650.15 (CHF 1'012.05). Pour la deuxième année consécutive, les mesures prises pour lutter contre la pandémie du COVID-19 ont eu un impact sur la vente des cartes journalières.

Abonnements Ciné-seniors

La Municipalité de Cuarnens met gratuitement à disposition de ses aînés quatre entrées pour chaque séance du programme Ciné-seniors du cinéma de Cossonay. En 2021, 4 (6) abonnements ont été distribués.

Abonnements de ski – Téléski de l'Abbaye

La Municipalité offre gratuitement à ses habitants cinq abonnements de ski donnant droit, durant une journée, au libre accès des téléskis de l'Abbaye. C'est auprès de l'épicerie de Cuarnens que les abonnements journaliers peuvent être retirés. Pour la saison hivernale 2021-2022, 9 (60) cartes ont été distribuées.

Partie 2 : Domaines - Routes - Cours d'eau et berge - Services industriels - Eaux intercommunales

M. Jean-Daniel Staub

Routes

Réfection des routes

Le patrimoine routier de notre Commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs, les chemins et les sentiers pédestres. Il nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Sécurisation du collège

Suite aux mesures expérimentales mise en place en 2020, les éléments de modération de trafic ont été rendus définitifs.



Cours d'eau et berges

Rives de la Venoge

En plus des travaux d'entretien courant, 5 peupliers dépérissants et secs ont été abattus au lieu-dit Le Vallon, aux abords des rives de la Venoge.

Services industriels

Eau potable

Des travaux de réparation ont été effectués à la suite de la détection d'une importante fuite d'eau. Cette intervention a permis de réduire la consommation moyenne en 2021. Elle se monte à 131 litres/minute, ce qui est normal (171 litres/minute en 2020). Dans le cadre du contrôle des fuites, dix radios ont également été installées sur le réseaux d'eau potable.

Les résultats d'analyses sont publiés une fois par année dans le bulletin officiel « Devoir d'information à la population » affiché au pilier public et publié sur le site internet communal (rubrique pilier public). Suite aux différentes analyses effectuées, l'eau est conforme aux normes en vigueur.

En 2021, la Commune de Cuarnens a vendu pour CHF 38'112.00 d'eau à ses habitants.

Epuration

L'assistance technique pour l'exploitation et la gestion de la STEP s'est poursuivie en 2021.

Projet de régionalisation de l'Epuration Haute Venoge-Veyron (EHVV)

Les Communes de Chavannes-le-Veyron et La Chaux ont adhéré au projet de régionalisation en 2021, ce qui représente en tout 15 Communes, soit : Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cuarnens, Dizy, Eclépens, Ferreyres, La Chaux, La Praz, La Sarraz, L'Isle, Mauraz, Moiry, Mont-la-Ville, Orny et Pompaples.

En 2021, le COPIL a poursuivi le travail de création des statuts. De plus, chaque Conseil législatif a nommé une commission.

Eclairage public

La nuit est belle

La Commune de Cuarnens a participé à l'opération « La nuit est belle », qui s'est déroulée dans le cadre de la Fête de la nature. Pour cette occasion, l'éclairage public de Cuarnens s'est éteint le 21 mai 2021, comme plusieurs communes de Suisse Romande. Cette action a eu pour but de mettre à l'honneur la biodiversité nocturne.

Projet Perséides

Comme 498 communes des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Valais, la Commune de Cuarnens a adhéré à l'association « Projet Perséides ». Le but de cette association est d'éteindre chaque année l'éclairage artificiel dans la nuit du 12 au 13 août afin d'observer la pluie d'étoiles filantes des Perséides.

Eaux intercommunales

Vy de Mauraz

Afin d'alimenter en électricité l'ouvrage qui permet la désaffectation de l'eau, des panneaux solaires ont été posés sur le réservoir de Vy de Mauraz.

Depuis cette année, l'autocontrôle des 8 communes membres du Groupement Vy de Mauraz ne constitue plus qu'un seul autocontrôle sous l'égide de l'association. Le fontainier en est le responsable. Le réseau fonctionne bien et ceci grâce à nos fontainiers et responsables compétents que nous remercions.

En 2021, la Commune de Cuarnens a vendu pour CHF 27'354.50 d'eau aux communes partenaires.

Partie 3 : Police des constructions - Gestion des déchets – Espaces verts - Défenses

M. René Jomini

Police des constructions

Dès qu'une intervention (même provisoire) modifie un site en surface ou en sous-sol, elle est en principe soumise à la délivrance d'une autorisation (art. 103, al. 1 LATC). Cette obligation s'applique aussi bien en zone à bâtir qu'en dehors de celle-ci. Tous les travaux de construction, de transformation ou de démolition doivent être annoncés à la Commune qui décidera s'ils sont assujettis à autorisation (art. 103, al. 4 LATC).

Les autorisations en matière de constructions sont classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés :

Demandes préalables :

Renseignements remis pour consultation auprès de la Municipalité, permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique :

Travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'art. 111 LATC

Demandes de permis de construire :

Dossiers soumis à l'enquête publique

Autorisations de construire

Parmi les différents dossiers étudiés durant l'année 2021, la Municipalité recense :

- 12 (19) demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique, dont une refusée
- 5 (8) demandes de permis de construire

La commission de salubrité s'est réunie à une reprise, le 24 juin 2021.

Redimensionnement de la zone à bâtir

La première phase de l'étude pour le redimensionnement de la zone à bâtir s'est achevée en 2021 par le dépôt du dossier d'examen préliminaire au canton (Préavis 11/2020).

Gestion des déchets

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton.

Les taxes forfaitaires déchet ont été adaptées au 1^{er} janvier 2021 et sont fixées à :

- CHF 105.- (CHF 100.-) par an (TVA comprise) par habitant,
- CHF 110.- (CHF 100.-) par an (TVA comprise) par entreprise, y compris exploitations agricoles.
- Un allégement de 50 % est octroyé aux enfants et aux personnes bénéficiant de l'AVS.

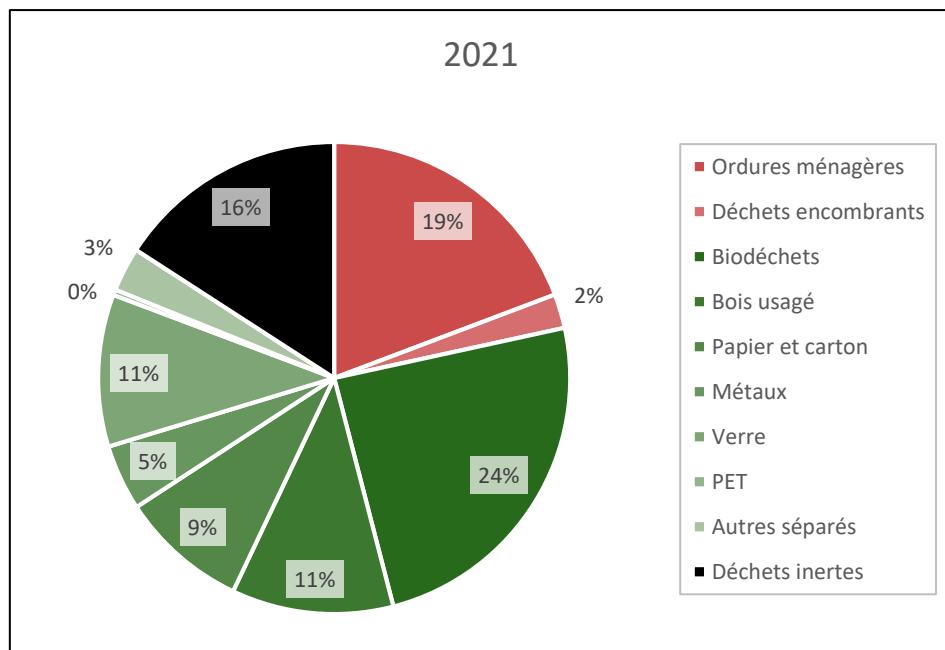
La Commune remet gratuitement aux familles 30 sacs de 35 litres à la naissance d'un enfant.

L'année 2021 relève une hausse des tonnages de déchets, soit près de 4 tonnes. La Municipalité observe un bon tri des déchets par notre population.

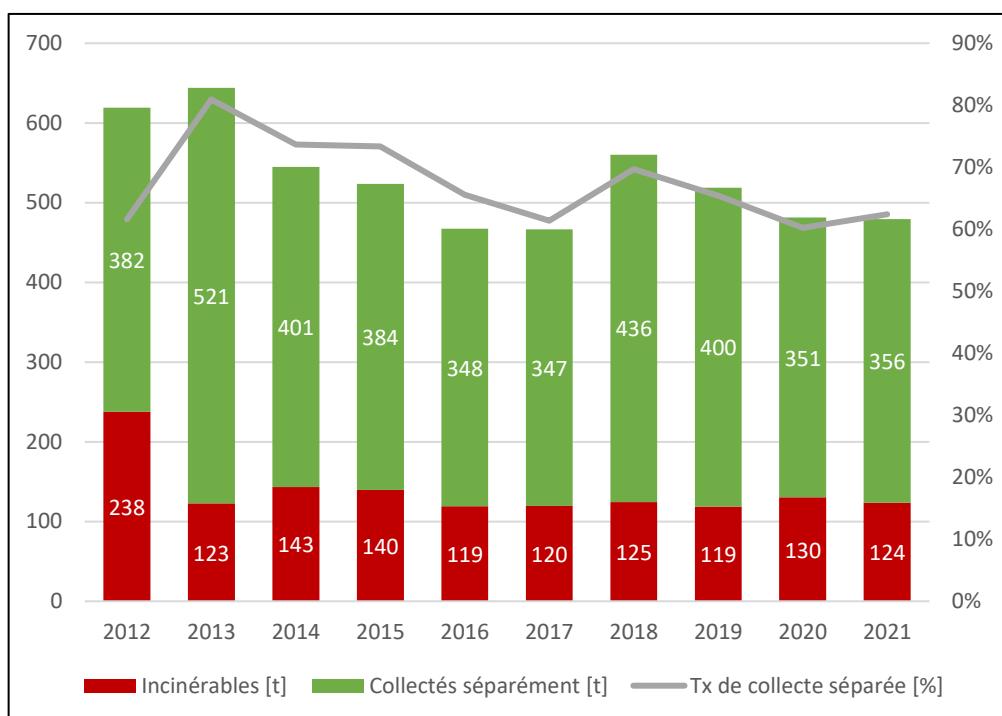
450.3180.10	Elimination des déchets ménagers		
En 2021 :	58.48	En 2020 :	56.67
450.3180.11	Elimination des déchets ménagers non taxés		
En 2021 :	3.73	En 2020 :	3.36
450.3180.12	Transport des déchets ménagers		
En 2021 :	69.31	En 2020 :	60.03
450.3180.20	Transport du verre		
En 2021 :	31.68	En 2020 :	28.78
450.3180.30	Transport du papier et du carton		
Carton	7.88	En 2020 :	7.56
Papier	18.71	En 2020 :	16.7
450.3180.40	Transport et élimination des déchets spéciaux et inertes		
Déchets inertes	48.2	En 2020 :	53.46
Déchets spéciaux	0.42	En 2020 :	0.75
450.3180.50	Transport et élimination des déchets encombrants		
En 2021 :	7.1	En 2020 :	12
450.3180.60	Transport et élimination des métaux et huiles		
Alu et ferraille	13.71	En 2020 :	20.92
Huile	0	En 2020 :	0
450.3180.70	Transport et élimination du plastique		
En 2021 :	1.15	En 2020 :	12.975
450.3180.80	Transport et élimination du bois		
En 2021 :	33.68	En 2020 :	31.94
450.3180.90	Transport et élimination du compost		
Déchetterie et écopoint	74.07	En 2020 :	58.98

Les déchets en chiffre

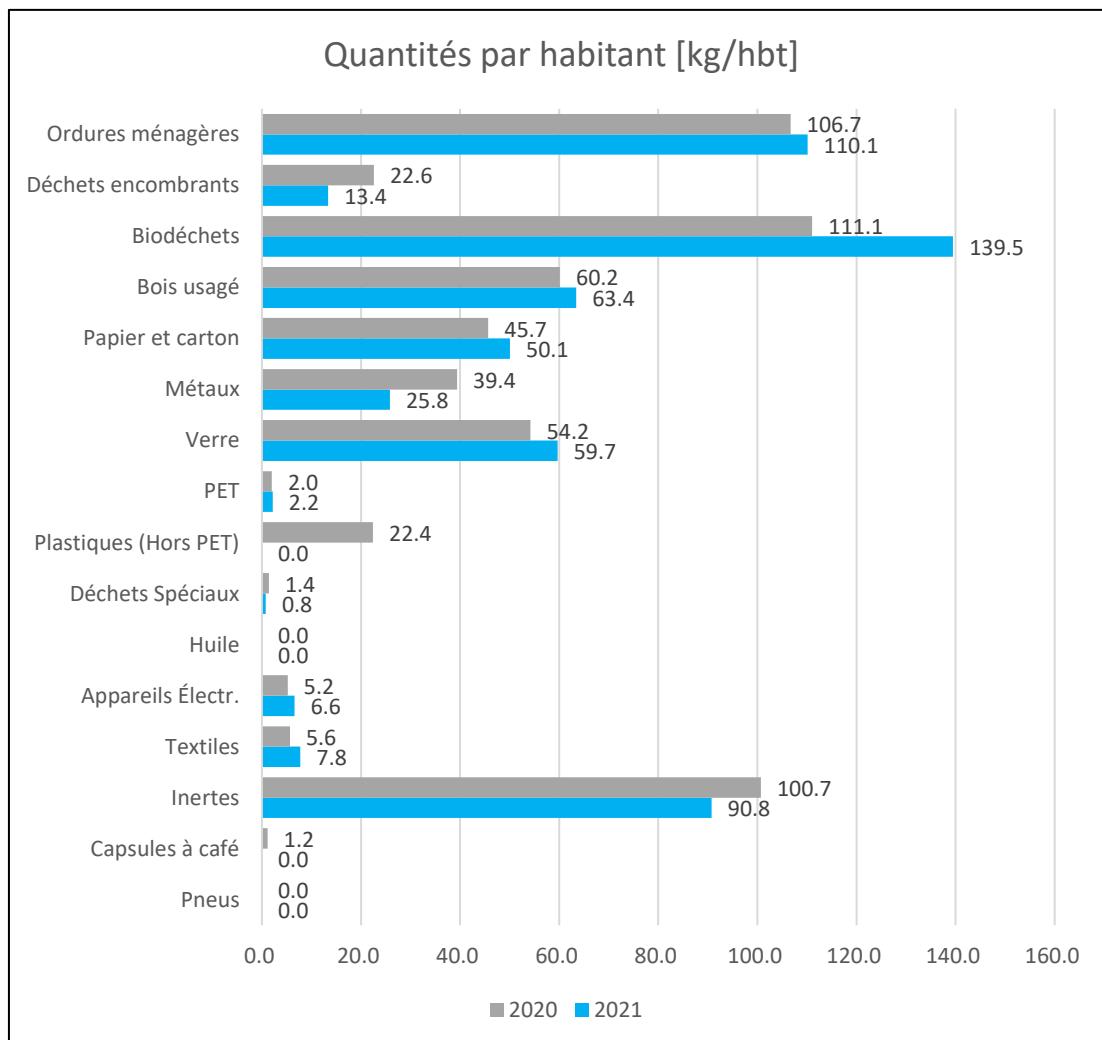
Répartition des déchets urbains collectés



Evolution des quantités collectées (kg/hbt) et du taux de collecte séparée



Comparaison par catégorie – année 2020 - 2021



Espaces verts - cimetière

Des travaux d'entretien courant ont eu lieu à la place de jeux, à la table d'orientation ainsi qu'au cimetière.

Protection civile

Contrôle des abris PC

En 2021, la protection civile n'a pas procédé au contrôle de la situation des places protégées pour la Commune de Cuarnens.

Défense contre l'incendie

SDIS Région Venoge

Né le 1er janvier 2012, le Service Défense Incendie et Secours Région Venoge défend à ce jour 27 communes. Soit environ 27'000 habitants au total. Ces localités font toutes parties de l'ancien district de Cossonay et représentent une surface de 15'200 hectares. 350 sapeurs-pompiers volontaires, femmes et hommes, forment le SDIS.

Le 19 juin, l'Organe d'intervention de L'Isle a organisé un exercice au Collège et à la Salle polyvalente.

6 (4) alarmes ont été recensées sur le territoire.

La Municipalité remercie ces femmes et hommes sapeurs qui accorde de leur temps pour notre sécurité.

Le rapport 2021 complet peut être consulté au Greffe municipal.

Partie 4 : Bâtiments communaux - Politique des sports - Sociétés locales

Mme Nathalie Marcuard

Bâtiments communaux

Achat du bâtiment ECA no 84 – parcelle 104

La Commune de Cuarnens a acheté le bâtiment ECA no 84 parcelle 104 le 23 août 2021 (préavis 02/2021).

Maintenance et transformations

Les travaux d'entretien et de transformation ont été élaborés selon le budget annuel, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.

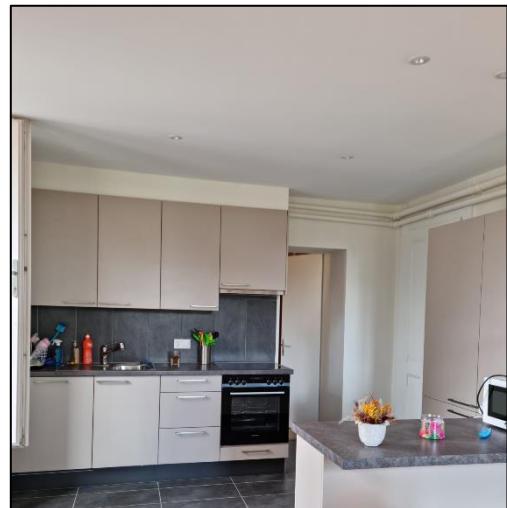
Changement de la chaudière du chauffage à distance (CAD), le changement des chauffe-eaux du collège et la rénovation du sous-sol du collège

Selon le préavis 09/2020, la chaudière du CAD et les chauffe-eaux du collège ont été changés. La Municipalité en a profité pour rénover le sous-sol du collège, notamment les caves et la buanderie.



Appartement du collège

Des travaux de rénovation ont été entrepris dans l'appartement se situant au sous-sol du collège, soit la rénovation de la cuisine et des travaux de peinture.



Refuge

Des travaux d'entretien courant ont eu lieu au refuge.

Gestion des bâtiments communaux

La gérance des bâtiments communaux est confiée à la Fiduciaire Vermot à Montricher.

Manifestations

Manifestations communales

Apéritif du 3 janvier

Au vu des mesures édictées dans le cadre de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19, la Municipalité a dû, à contre cœur, annuler l'organisation de l'apéritif du 3 janvier.

Spectacle en plein air

La Commune de Cuarnens a accueilli la Plateforme Culturelle de la Compagnie Dopamine le 10 juillet pour une soirée théâtrale. La Compagnie a présenté deux spectacles ; un pour jeune public et un second « Creature Massive » tout public. Les spectateurs ont pu se restaurer à la buvette tenue par la Municipalité.

Fête nationale

La Fête du 1^{er} août a été organisée à la Salle polyvalente par la Municipalité et la Société de Jeunesse. Des animations pour petits et grands ont été organisées durant la journée.

Dans ce cadre, la Place Aloïs Berger a été inaugurée et un apéritif a été offert par la Commune.

Les festivités se sont poursuivies par un repas, puis le cortège, la partie officielle et les feux. Malgré le temps maussade, cette manifestation a remporté un vif succès.

Distribution de sapins

La distribution de sapins de Noël a eu lieu le 18 décembre. La Municipalité a eu plaisir à rencontrer la population en partageant un verre de vin chaud.

Manifestations des Sociétés locales et régionales

20.02.2021	Tournage du court-métrage « Backseat Daisy »
10.09.2021	Repas de soutien FC Veyron-Venoge
03.10.2021	Journée de championnat de unihockey
09.10.2021	Descente d'alpage de la Famille Vial, animations organisées par la Sté de jeunesse
10.10.2021	Journée de championnat de unihockey
17.10.2021	Journée de championnat de unihockey
06.11.2021	Bal organisé par la Société de jeunesse
20.11.2021	Repas de soutien FC Veyron-Venoge
23.12.2021	Noël villageois, chantée organisée sous l'annexe de la Salle polyvalente

Location

La Salle polyvalente, la Grande Salle et le Refuge sont régulièrement réservés pour des manifestations sportives, de loisirs ou privées.

Politique des sports

Subventions à des institutions sportives

La Municipalité accorde aux sociétés sportives qui en font la demande une participation financière en faveur des jeunes de CHF 50.- par enfant et ce pour autant qu'elles nous transmettent la liste de leurs membres habitant Cuarnens. Cette décision n'exempte pas les parents de la cotisation annuelle du club.

Partie 5 : Sécurité sociale – Instruction publique – Forêts Mme Laurence Peytregnet

Sécurité sociale

Dons aux institutions

En fin d'année 2021, la Municipalité a octroyé une aide financière sous forme de dons à 12 institutions pour un montant total de CHF 1'000.- :

- Juste for Smiles
- Théodora
- Médecins du Monde
- Différences Solidaires
- Ligue Vaudoise contre le cancer
- Cerebral
- Secours d'hiver Vaud
- Table Couvre-toi
- Transport Handicap Vaud
- Pro Infirmis
- Oceaneye
- UNICEF

Au total, 45 (55) sollicitations sont parvenues à la Municipalité.

Subventions aux sociétés locales

Les sociétés locales suivantes bénéficient d'une subvention annuelle d'un montant total de CHF 3'128.15 (CHF 3'138.-) :

- Bibliothèque municipale de Cuarnens
- Aînés - Feuilles d'automne
- Tennis Club
- Unihockey Moiry-Cuarnens
- Téléski de l'Abbaye
- Cartons du cœur Penthalaz

Les Sociétés locales bénéficient une fois par année de la gratuité de la Salle polyvalente.

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la directive sur la gestion des déchets, la Commune remet 30 sacs de 35 litres à la naissance d'un enfant. En 2021, 7 (4) familles ont pu bénéficier de cette mesure.

Plan canicule

La Municipalité a conduit l'opération de prévention liée au plan canicule du Canton de Vaud pour l'été 2021. 23 (29) personnes répondaient aux critères de « personnes vulnérables » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir les personnes âgées de plus de 75 ans et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Le plan canicule n'a pas été déclenché en 2021.

Logement

Chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par Statistique Vaud afin de recenser les logements et locaux industriels et commerciaux disponibles.

Au 1^{er} juin 2021, 7 (6) logements étaient vacants sur le territoire de Cuarnens.

Travail

La liste des entreprises est consultable sur le site Internet de la Commune, sous l'onglet vie locale.

Une tulipe pour la vie

Depuis 2019, la Commune participe à l'action « une tulipe pour la vie » initiée par l'association L'aiMant Rose. Il s'agit d'une campagne pour la prévention du cancer du sein. Les tulipes ont été plantées devant l'administration communale, une tulipe rose pour 7 blanches. Elle symbolise la proportion de femmes touchées par le cancer du sein.



Forêts

La surface forestière est de 355 hectares, y compris le Sapelet.

Martelage

Le rendez-vous du martelage a eu lieu le 8 septembre 2021. Un total de 980 m³ (940 m³) ont été marqués et réparti comme suit :

Vieille route de La Coudre	200 m ³
Table à Polo	400 m ³
La Sèche	180 m ³
La Saboterie	200 m ³

Le potentiel de la Commune est de 1'820 m³.

Mise de bois

La vente des 96.9 m³ (85.5 m³) de bois misés en 2021 s'élève en moyenne à CHF 16.76 (CHF 9.94) le mètre cube. La mise s'est déroulée le 6 novembre.

Demandes d'abattage d'arbres

En 2021, 2 (11) demandes d'abattage d'arbres ont été traitées positivement.

Instruction publique

Deux établissements gèrent les élèves établis à Cuarnens :

- L'Etablissement secondaire de Cossonay et Penthalaz prend en charge les élèves de 9S à 11S des 17 communes membres de l'ASICoPe ;
- L'Etablissement primaire de Cossonay – Veyron-Venoge prend en charge les élèves de 1P à 8P des 11 communes membres de l'ASICOVV.

Suite à l'entrée en fonction du nouveau complexe des Chavannes et à la fermeture des collèges de Chavannes-le-Veyron et La Chaux, une nouvelle répartition des classes a été planifiée pour la rentrée 2021-2022.

Le Collège de Cuarnens possède 7 classes pour les degrés 1 à 6P.

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subside, nous ont adressé leur rapport de gestion 2021.

Le Conseil général n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci, ils ne sont pas inclus dans le rapport de gestion 2021 de Cuarnens.

Cependant, ils restent à votre disposition pour lecture à titre informatif. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire, n'hésitez pas à en faire la demande à l'administration communale.

Conclusion

Conclusion

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle exprime ses vifs remerciements aux employées et employés des services communaux pour leur qualité du travail accompli durant l'année écoulée.

Elle remercie également notre organe de contrôle, la fiduciaire Fiprom SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2021.

Elle adresse ses remerciements tout particuliers aux Conseillères et Conseillers généraux pour leur engagement, ainsi que pour la confiance entretenue avec la Municipalité.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de voter la conclusion suivante :

Le Conseil général de Cuarnens

vu le préavis municipal 03/2022 ;
ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

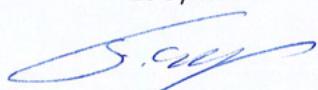
décide :

1. d'approuver le rapport de gestion 2021 de la Municipalité ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021.

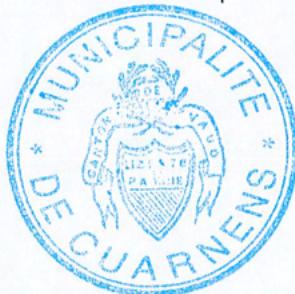
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 9 mai 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Frédéric Chappuis



La Secrétaire



Laetitia Rochat

Membre de la Municipalité répondant pour ce dossier : M. Frédéric Chappuis